

Mesdames et Messieurs les Maires

Je vous informe que, par arrêté publié aujourd'hui au Journal officiel, votre commune a été reconnue en état de catastrophe naturelle pour les intempéries de fin novembre 2014.

J'appelle votre attention sur le fait que les dates de cette reconnaissance peuvent être différentes de celles notées sur les demandes exprimées.

Un courrier officiel va vous être transmis

Je vous saurai gré de bien vouloir informer vos administrés, qui ont 10 jours à compter d'aujourd'hui pour se manifester auprès de leurs assurances.

cordialement



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Préfecture de
la Haute-Corse

Sylvie OLMICCIA
Direction du cabinet

Service Interministériel de Défense
et de Protection Civiles
Chef de bureau

Rond-point du Maréchal Leclerc
de Hauteclouque
CS 80007
20 401 Bastia cedex 9
Téléphone : 04-95-34-51-87
Télécopie : 04-95-32-71-18
sylvie.olmiccia@haute-corse.gouv.fr
<http://www.haute-corse.gouv.fr>

